

Opposé-e au projet de réforme des retraites comme la majorité des travailleur-ses ?

Rejoins la CGT de ta boîte

pour t'opposer à la retraite à 64 ans !



Les travailleur-ses montrent une forte opposition au projet de réforme des retraites du gouvernement par des mobilisations qui atteignent des niveaux historiquement forts. Dans chaque entreprise, chaque établissement les salarié-es doivent se réunir afin d'organiser la lutte jusqu'à la victoire. Ainsi ils peuvent aussi construire et porter leurs revendications spécifiques dans la lutte et les faire connaître à l'employeur : salaires, emplois, conditions de travail...

Nous pouvons donc ancrer nos luttes dans l'entreprise et nous opposer tou-ttes ensemble à une réforme qui va impacter fortement nos vies.

Pour la CGT l'objectif n'est pas uniquement de faire obstacle à une réforme régressive mais aussi de nous organiser et de lutter pour gagner du mieux-être et du progrès social. Tou-ttes ensemble, entre collègues, avec la CGT, vous pouvez gagner vos revendications d'entreprise, comme :

- de meilleurs salaires ;
- des augmentations permettant de faire face à l'inflation à 11 % des produits de première nécessité ;
- la résorption de la précarité ;
- des embauches en CDI (ou sous statut) pour les CDD, les intérimaires...
- l'égalité salariale entre les femmes et les hommes : à travail égal salaire égal pour réparer une injustice qui n'a que trop duré. Mais aussi gagenr la revalorisation des métiers féminins ;
- les moyens humains et matériels pour bien travailler et la reconnaissance de nos qualifications ;
- la reconnaissance de la pénibilité des métiers et une meilleure prévention de la santé au travail.

À vous de compléter et d'écrire la suite...

LE PROJET DE RÉFORME 2023 PRÉSERVERA-T-IL LE SYSTÈME DES RETRAITES PAR RÉPARTITION ?

NON ! JE VEUX M'OPPOSER À CETTE RÉGRESSION SOCIALE SANS PRÉCÉDENT !

Si le gouvernement ne touche pas au nom, les spécificités du système de retraite français imaginées en 1946 sont abandonnées.

À l'époque, l'ambition était de faire de la retraite une nouvelle étape de la vie. Avec le système de financement solidaire basé sur la cotisation, chacune payait selon ses moyens et recevait selon ses besoins.

Aujourd'hui, repousser l'âge légal de départ et augmenter le nombre de trimestres nécessaires pour toucher une retraite à taux plein pousse les salarié-es à financer elles et eux-mêmes (pour celles et ceux qui le peuvent) leur propre retraite. Les salarié-es les moins bien loties (bas salaire, période de chômage, contrats précaires, maladie...) seront condamnées à la précarité et à la charité... comme avant la création du système de retraite !



Syndiquez-vous sur cgt.fr



Toutes ensemble, salariées du privé, du public, jeunes, retraitées, nous pouvons unir nos luttes pour obtenir le retrait du projet de réforme des retraites. Par la généralisation de la grève, la reconduction, l'occupa-

tion de nos lieux de travail et dans les manifestations, nous pouvons gagner le retour de la retraite à 60 ans et qu'aucune retraite ne soit inférieure au Smic pour une carrière complète.

L'ESPÉRANCE DE VIE AUGMENTANT, TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS N'AURA PAS D'IMPACT SUR LE NOMBRE D'ANNÉES PASSÉES À LA RETRAITE ?

C'EST FAUX! DANS MON ENTREPRISE NOUS NE SERONS PAS ÉPARGNÉS!

Si l'espérance de vie augmente, les Françaises passent moins de temps à la retraite en raison des réformes précédentes. Par exemple, la réforme Sarkozy a réduit de plus d'un an la durée moyenne de retraite. Elle était de 26 ans pour la génération née en 1950, elle est aujourd'hui à 24,6 ans pour la génération 1970 et passerait à 23,1 ans avec la retraite à 65 ans.

De plus, l'espérance de vie varie en fonction du niveau de revenu. Les hommes dont les conditions de vie sont les plus modestes vivent, en moyenne, treize années de moins que les plus aisés.

Dans tous les cas, on a plus de chance de vieillir en bonne santé quand on est à la retraite plus tôt, que lorsque l'on est obligé de poursuivre le travail.



SEUL L'ALLONGEMENT DE LA DURÉE DU TRAVAIL PEUT ÉQUILIBRER FINANCIÈREMENT LE SYSTÈME DE RETRAITE FRANÇAIS ?

C'EST FAUX! MOI ET MES COLLÈGUES NE VOULONS PAS SACRIFIER NOS VIES À LA GAGNER, PENDANT QUE D'AUTRES CONTINUENT DE S'ENRICHIR!

En 2021 et 2022, les caisses de retraite étaient excédentaires respectivement de 900 millions d'euros et 3,2 milliards d'euros.

Selon le COR, le régime des retraites pourrait redevenir déficitaire jusqu'en 2032 soulignant qu'il n'y a pas de dépenses incontrôlées. Les dépenses seraient globalement stables jusqu'en 2027 (entre 13,8 % à 13,9 % du PIB), puis augmenterait jusqu'en 2032 (14,2 % à 14,7 % du PIB) pour se stabiliser ou diminuer à partir de 2032.

Sur le long terme (d'ici 2070), la part des dépenses de retraites dans le PIB seraient comprises entre 14,7 % (ce qui est le cas aujourd'hui) et 12,1 % toujours selon le COR.

En résumé, en l'absence de réforme, le système de retraite n'est pas financièrement en danger. C'est la baisse programmée des recettes qui fragilise le système.



POUR TOUTES CES RAISONS ET BIEN D'AUTRES ENCORE C'EST LE MOMENT D'AGIR ET DE SE SYNDIQUER !

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____ Courriel : _____
Âge : _____ Profession : _____
Entreprise (nom et adresse) : _____

Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 55 82 81 94, courriel : orga@cgt.fr. Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur cgt.fr.

La CGT recueille ici vos données personnelles pour le traitement de votre adhésion. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation et de portabilité en contactant notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@cgt.fr.